

Saint -Martin -d'Hères, le 15 juin 2018

Monsieur le président de l'Université Grenoble Alpes
à
Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

**Vendredi 22 juin 2018
à 9h00**

**Amphi 022 (rez-de-chaussée)
Bâtiment IM²AG
60 rue de la Chimie
Domaine Universitaire
Saint Martin d'Hères**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations

2. Projet de l'Université Intégrée (UI)

3. Affaires financières

- 3.1. Point d'étape PRE
- 3.2. Tarifs TOIEC TOEFL (IUT1)

4. Formation

- 4.1. Politique de formation continue

5. Affaires institutionnelles

- 5.1. Statuts des composantes (PhITEM, IUT2)

6. Ressources humaines

- 6.1. Schéma directeur handicap UGA et conventionnement FIPHP
- 6.2. Accord-cadre sur la Qualité de Vie au Travail (QVT)
- 6.3. Evolution du règlement de gestion du temps de travail des personnels BIATSS (annexe relative aux personnels des métiers de bibliothèques du SID)

7. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.

Patrick LEVY

